



REUNION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL SPECIAL (CHSCTS) DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES du 21 MARS 2019

Présidé par M. Emmanuel MEYER, secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel s'est réuni le 21 mars 2019.

Le syndicat **FORCE OUVRIERE** était représenté par, M Patrick FOUINETEAU, Catherine MAGRI et Xavier BOURGEOIS (titulaires)° et Mme Isabelle NIO (suppléante).

Le procès verbal de la séance du CHSCT du 20 novembre 2018 a été adopté.

En préalable, M. MEYER a évoqué :

Point sur la mise en place des visio-audiences de la CNDA aux CAA de Lyon et Nancy.

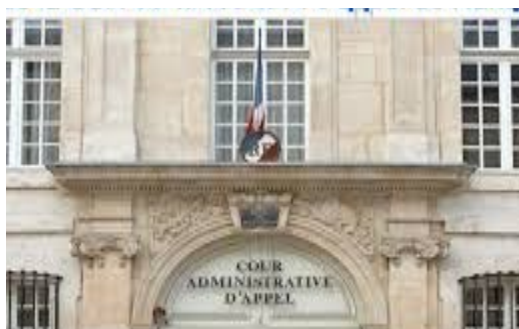
L'installation des équipements techniques par la DSI est achevée, ainsi que les équipements nécessaires à la sécurisation. **FORCE OUVRIERE** qui a demandé une visite d'une délégation réduite du CHSCT pour la validation des équipements relatifs à la sûreté n'a pu obtenir une visite qu'au mois de septembre 2019, nous jugeons cette date trop éloignée et sollicitons une visite avant l'été.



Les audiences qui ont déjà commencé à la CAA de Nancy commenceront à Lyon le 25 mars 2019.

Point sur la faisabilité de la cafétéria à la CAA de Nancy .

La première mission de maîtrise d'œuvre de l'ACMH n'ayant pas abouti, un nouveau maître d'œuvre vient d'être désigné. FO remercie le secrétaire général pour avoir répondu favorablement à sa demande de fermeture de la cafétéria en raison de sa dangerosité mais surtout pour avoir autorisé la mise en place de tickets restaurants au profit des agents du greffe.



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

☎ 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) ✉ fo-prefectures@interieur.gouv.fr <http://www.fo-prefectures.com>



Point sur le changement ou la réparation de la pompe à chaleur du TA de Montpellier.

FO souligne que cette juridiction avait demandé le remplacement de ce matériel dès 2015. A ce jour la juridiction a été contrainte de se fournir en radiateurs électriques pour obtenir un confort minimal des agents et magistrats affectés dans cette juridiction durant l'hiver.

FO demande qu'une solution temporaire puisse être envisagée lors des vagues de chaleur de la période estivale (plus de 35° à l'extérieur) compte tenu du défaut d'isolation du bâtiment lié à des erreurs de conception.



Point sur la sécurité et la sûreté des juridictions en rapport avec les rassemblements de gilets jaunes.

A la demande de FO, un bilan des dégradations des juridictions subi lors des manifestations des « Gilets Jaunes » a été dressé.

Les tribunaux administratifs de **Montpellier, Nantes et Toulouse** ont été saccagés.

FO rappelle qu'il convient de veiller à la sécurité de l'agent de greffe de permanence le samedi matin ou après-midi.

Observations suite à la visite du CHSCT au TA de Nice.

FO rappelle la nécessité de trouver une solution pour l'accès au parking en sous-sol qui n'est toujours pas utilisé compte tenu de la difficulté d'accès lié à la pente.



Prochaine visite du CHSCT
Visite du TA et CAA de Nantes les 15 et 16 mai 2019.
Mme Isabelle NIO effectuera ces visites pour FO.



Etude engagée pour la création d'une salle de réunion dans les sous-sols de la CAA de Nantes.

Considérant que les sous-sols sont prédestinés à l'origine à des locaux d'archives, **FO est défavorable à ce projet.**

Ensuite l'ordre du jour a été examiné point par point.

Un nouveau secrétaire du CHSCT est désigné parmi les syndicats de greffe, il s'agit de M. José RODRIGUES de la CFDT.

Bilan d'activité du CHSCT en 2018 et programme de prévention des risques professionnels pour l'année 2019.

Un bilan général d'activité est présenté, **FO** souligne que ce rapport fait état à trois reprises de la forte activité des assistants de prévention et de la qualité des services rendus dans ce domaine.

FORCE OUVRIERE renouvelle sa demande pour que les nouveaux agents désignés dans cette fonction bénéficient de la prime accordée initialement à savoir 300 € pour ceux affectés dans les juridictions de moins de 50 personnes et 600 € pour les juridictions de plus de 50 personnes.

Examen des registres de santé et sécurité au travail.

Les remarques portent essentiellement sur le risque de chute, l'ambiance thermique, l'hygiène et la santé, la sécurité des locaux et les conditions de travail.

FORCE OUVRIERE rappelle à tous l'existence de ce registre mais aussi qu'il peut être utilisé dans d'autres cas que ceux cités ci-dessus (ex. mal être au travail, risques psychosociaux).

Point d'étape sur la mise en place des plans de prévention des risques psychosociaux dans les juridictions.

Malgré la circulaire du 24 décembre 2018 du secrétariat général du Conseil d'Etat relatif à la prise en charge des RPS au sein des juridictions administratives seule une dizaine de juridictions s'est soumise à l'exercice. **FO rappelle l'importance de sa mise en œuvre dans un contexte général de dégradation du climat social**

FORCE OUVRIERE rejoint les deux organisations syndicales de magistrats pour la création d'une cellule de veille nationale en matière de RPS, compte-tenu que les cellules de veille locale ne remplissent pas leur rôle de manière satisfaisante. Un groupe de travail commun magistrats/greffe sera constitué pour réfléchir à cette hypothèse.

En ce qui concerne la saisine du CHSCT dans le cas d'un signalement RPS, **FO** demande si la procédure est connue des chefs de juridictions. En effet, récemment une juridiction n'a, à aucun moment, saisi le CHSCT mais a directement alerté le secrétariat général du CE dont la réaction a été im-

médiate. Toutefois **FO** rappelle que cette instance ne doit servir qu'à comptabiliser les jambes cassées et les chutes d'escalier.

Ce sujet sera abordé lors des journées des présidents de juridictions.

Suivi du déploiement télérecours citoyens.

FO souligne que le déploiement de cette nouvelle application n'a pas posé de problème dans le fonctionnement des greffes.

Le directeur des services d'information indique un faible pourcentage de saisine (environ 9 % des requêtes éligibles). L'interface subira dans les prochaines semaines des modifications pour faciliter son utilisation par les usagers.

Des portails en anglais et des formulaires sont à l'étude pour les contentieux sociaux et étrangers.

Information sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé dans les juridictions administratives.

Un bref exposé du Docteur Bami, permet de répondre à la question de **FORCE OUVRIERE** sur le résultat de l'enquête effectuée courant 2018. Si le cas de plusieurs magistrats a été identifié dans cette enquête aucun résultat n'a pu être fourni pour les agents de greffe.

FO demande qu'un rapprochement soit fait auprès du ministère de l'Intérieur pour obtenir ce bilan.

Observations suite à la réunion préparatoire informelle avec la direction de l'équipement.

Le point d'avancement et le suivi des opérations en cours ont été présentés pour l'ensemble des juridictions concernées notamment les CAA de Bordeaux – Douai – Lyon – Marseille et les- TA d'Amiens – Bastia.

Lors de cette réunion **FO** s'est opposé au projet d'agrandissement du TA de Nantes du fait de sa situation à plus de 15 mn à pied du bâtiment existant.

FO a fait part de son inquiétude sur le relogement du TA de Toulouse remis en cause en raison de la création d'une CAA en Occitanie et rappelle la forte attente des agents du greffe et des magistrats du fait du délabrement de cette juridiction.

FO réclame que, comme par le passé, les projets en matière de relogement et d'aménagement soient présentés de façon détaillée et dénonce l'abandon de cette pratique.

**Date du prochain CHSCT
le 18 juin 2019**



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.

Patrick FOUINETEAU - TA de Toulouse

Catherine MAGRI - TA de Melun

Xavier BOURGEOIS - TA d'Orléans

Isabelle NIO - CAA de Douai

Colette GOUSSI - TA de Montreuil

Agnès THORAL - TA de Mayotte

